

La Sentinelle

Mai - Juin 2020 - n° 03

ACMP
CGPM



Avant-Propos

Désinformation du CHOD ?



Désinformation du CHOD ?

AVANT-PROPOS PAR YVES HUWART | PRÉSIDENT

Le 10 juin, les syndicats et le Chef de la Défense ont conclu un accord concernant l'amélioration salariale des militaires. C'est la première étape d'un long processus pour supprimer l'écart salarial entre les militaires et leurs collègues des autres métiers de la sécurité. Cependant, la communication du CHOD qui a suivi cet accord interpelle.

En marge de l'accord du 10 juin, un autre a été trouvé pour l'octroi des chèques repas, l'instauration d'une allocation d'éloignement en fonction des trajets entre le domicile et le lieu de travail ainsi que l'amélioration du remboursement des frais lors de missions temporaires à l'étranger. L'introduction de ces améliorations du pouvoir d'achat exige encore pas mal de travail administratif d'ordre réglementaire et prendra donc un certain temps.

Nous sommes bien sûr satisfaits de ces avancées. D'autant que le **syndicat militaire ACMP-CGPM** s'est beaucoup investi dans l'alignement des salaires des militaires sur ceux des policiers et l'attribution des moyens financiers nécessaires pour y parvenir.

La communication du CHOD concernant cette augmentation salariale nous satisfait beaucoup moins. Celle-ci sent en effet la désinformation à plein nez. Dans le 'Flash Défense' N°9, le général Compagnol écrit que les résultats de ces travaux seront présentés au '**prochain**' gouvernement, ce qui n'est pas correct !

Sur demande explicite des syndicats et après que ces derniers aient insisté, la référence à un 'nouveau' gouvernement – et donc de facto à un 'prochain' gouvernement – a été supprimée de l'accord sur l'amélioration salariale conclu entre les syndicats et le CHOD le 10 juin. Précisément afin d'éviter que l'augmentation de votre salaire soit remise aux calendes grecques.

Si par exemple de nouvelles élections fédérales devaient avoir lieu en automne et que la formation d'une majorité gouvernementale prenait autant de temps comme cela s'est produit il y a 13 mois, cela signifie que la première amélioration salariale ne pourrait pas se faire selon le calendrier prévu mais qu'elle serait reportée à la semaine des quatre jeudis.

Faire référence au prochain gouvernement est totalement incorrect. Si c'est délibéré, cela revient à renier sa parole. Dans ce cas, le général Compagnol violerait même l'accord.

Par ailleurs, le **syndicat militaire ACMP-CGPM** se demande pourquoi le 'Flash Défense' contient

tant d'oublis concernant le contenu exact de l'accord sur l'amélioration salariale. Les accords conclus dans ce dossier concernent en effet bien plus que simplement le 'way ahead' mentionné dans le document. Nous comprenons qu'il est prématuré de publier des montants, la feuille de route ou le trajet de croissance puisque ces derniers doivent encore être finalisés. Mais nous ne pouvons pas comprendre pourquoi la communauté militaire ne peut pas être mieux et complètement informée de l'intention et de la portée de cet accord.

Pourquoi en 2020 les militaires doivent-ils encore être traités de façon aussi paternaliste ? Ou, est-ce que l'autorité aurait un autre agenda qu'une solide amélioration salariale pour les militaires ? Voudrait-elle endormir la communauté militaire avec de fausses promesses en matière de salaires ? L'avenir nous le dira. ■



Photo : Airbus

ACMP
CGPM

La Sentinelle

Mai - Juin 2020 - n° 03

Colophon

La Sentinelle est le bimestriel de la Centrale Générale du Personnel Militaire. La Sentinelle est envoyée à tous les membres.

Toutes les données sont traitées dans le respect de la Loi sur la vie privée (Loi du 8/12/1992 & GDPR).

Éditeur responsable :

Yves Huwart

Coordination :

Concetto Bandinelli et Laurent Schmitz

Informations générales – CGPM :

Romboutsstraat 1 – Bus 021

1932 Zaventem

srt@acmp-cgpm.be

www.acmp-cgpm.be

Tél. : 02 245 72 14

Fax : 02 245 73 01



BE32 2100 6234 6602

BIC : GEBABEBB

BE57 0682 3639 9535

BIC : GKCCBEB

Photo couverture : Vincent Bordinon

- 2 Désinformation du CHOD ?
- 4 Une bonne Défense contre le Covid-19
- 6 Ce n'est pas un scoop, la Défense recrute des candidats militaires !
- 8 Le travail de l'ombre : la négociation
- 10 Scramble !
- 14 Règlement collectif des dettes
- 16 Transport de munitions : cela peut aussi vous arriver !
- 18 Ready for Take-off !



Rejoignez-nous sur Facebook

ACMP
CGPM